



# LES MOUTIERS

Hiver 2015

en Retz

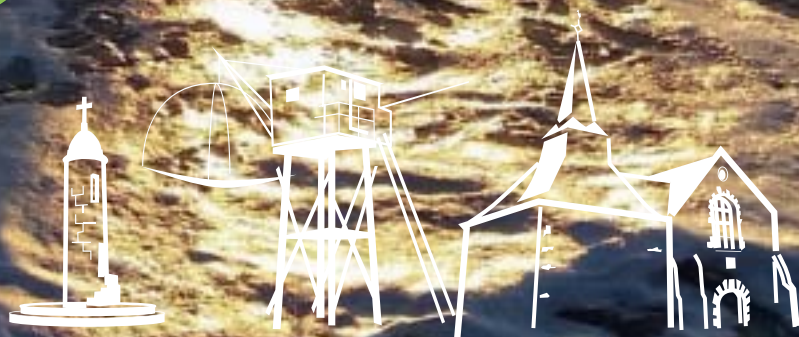
La Mer  
à la campagne

**DOSSIER**

La gestion du littoral



[www.mairie-lesmoutiersenretz.fr](http://www.mairie-lesmoutiersenretz.fr)





Les Jardins de  
**L'Abbaye**



LES MOUTIERS-EN-RETZ

- Aménagement de jardins
- Entretien d'espaces verts
- Terrasses
- Clôtures
- Portails
- Circulations
- Maçonnerie décorative
- Arrosage

PISCINES  
**Magiline**  
PISCINES PAR PASSION

**Les Jardins de l'Abbaye**

**02 40 64 73 56**

[www.magiline.com](http://www.magiline.com)

**BR TAXI**



TOUTES DISTANCES  
TRANSPORT MÉDICAUX  
CONVENTIONNÉS  
GARE AÉROPORT

LES MOUTIERS EN RETZ

**Tél. 02 40 64 72 28**  
**Port. 06 80 73 98 35**

**BOURMAUD ROGER**  
13 avenue Jeannette - 44210 PORNIC

*Richard Charrier*

OSTÉOPATHE

PRATICIEN DE LA RECONNEXION

Consultation du lundi au samedi sur RDV en cabinet ou à domicile

*Pour le bébé, l'adulte, le sportif, la femme enceinte*

Domaine du Collet - 44760 LES MOUTIERS EN RETZ  
33, rue Maurice Daniel - 44230 SAINT SÉBASTIEN SUR LOIRE

**Tél. 02 40 80 95 77 • 06 63 37 80 39**  
[richard.charrier@orange.fr](mailto:richard.charrier@orange.fr)

**latitude**

**COIFFURE**

[www.coiffure-latitude.com](http://www.coiffure-latitude.com)

**Les Moutiers** - Place de l'église Madame - 02 40 64 66 96

**La Bernerie** - 3 rue Jean Duplessis - 02 40 82 71 03

**Le Clion** - 13 place de l'église - 02 40 64 61 31

le Hameau  
du Littoral

PARC RÉSIDENTIEL DE LOISIRS  
Route du Bois des Tréons  
44760 LES MOUTIERS EN RETZ

Parcelle +  
Résidence de loisirs  
à partir de **65 000 €**

**Devenez propriétaire**  
aux Moutiers en Retz, à 1,5 km de la plage  
OUVERT  
À L'ANNÉE !

Chalets  
de l'Océan

**COMMERCIALISATION - EXPO VENTE :**  
**Les Chalets de l'Océan - PORNIC**  
**Tél. 02 40 27 65 83 / 06 74 00 55 54**  
[www.proprietairesurlacote.com](http://www.proprietairesurlacote.com)

**Boucherie - Charcuterie - Traiteur**

**FURET Père & Fils**

**Laurent et Jonathan**

Charcuterie à l'ancienne,  
Boudins, Andouillettes,  
Rillettes, Rillons...

5 place de l'Eglise Madame  
44760 Les Moutiers en Retz **02 40 82 72 31**

**POISSONNERIE DE LA BAIE**

Spécialiste des  
produits côtiers

Arrivage de la criée  
du Croisic et de Noirmontier



Présent sur les marchés  
La Bernerie : Mardi - Vendredi  
Pornic : Jeudi - Dimanche  
La Birochère : Mercredi - Samedi

8 Place de l'Église - 44760 LES MOUTIERS-EN-RETZ  
**Tél. 02 40 64 69 46**



# éditorial

Chères Monastériennes,  
Chers Monastériens,

Au moment où j'écris ces lignes, notre pays fait face aux conséquences de la barbarie haineuse qui a voulu s'attaquer, au-delà des nombreuses personnes tuées et blessées, à nos valeurs, à notre culture, à notre jeunesse. Comme de nombreux maires, j'ai participé au rassemblement des maires de France venus témoigner solennellement de leur engagement pour les valeurs de la République qu'il nous revient de faire vivre et défendre localement, au quotidien. Cette réunion exceptionnelle visait à réaffirmer le rôle essentiel de la commune et des maires qui, en tant que premier pilier de notre démocratie, oeuvrent au plus près des populations.

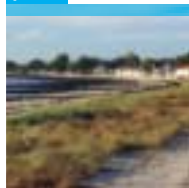
Plus que jamais, l'organisation territoriale doit tenir compte de l'impérieuse nécessité de maintenir cet espace de démocratie renforcée qu'est l'échelon communal. C'est là que se construit le bien vivre ensemble, que se résolvent les tensions entre intérêt individuel et intérêt général, qu'est assurée l'éducation des plus jeunes, que s'expriment les solidarités, que s'opère la création de valeurs économiques, que se développent le bénévolat et les actions associatives, que se tisse le lien social.

Ce constat ne dispense pas les petites communes de réflexions sur les évolutions possibles de leur périmètre pour répondre au mieux aux besoins de leurs administrés. En effet les compétences dévolues aux communes nécessitent une technicité croissante et une spécialisation, dans un contexte de contraintes budgétaires accrues. Des économies d'échelle sont donc attendues de mutualisations pertinentes, qu'elles soient réalisées par transfert de compétences aux communautés de communes ou d'agglomérations, par rapprochement de communes ou par constitution de communes nouvelles.

Au-delà de ce qu'imposent les lois successives (Loi NOTRe, Loi ALUR, Loi MAPTAM), au-delà des baisses de dotation déjà effectives et annoncées, la question essentielle n'est pas de constituer des regroupements administratifs pour faire des regroupements, mais d'analyser ce qui fait sens pour l'action communale, ce qui en préserve la singularité et la renforce.

C'est ce qui guide les réflexions engagées avec la commune de la Bernerie. En toute connaissance d'un passé qui vit se scinder en 1863 notre

p°3



## LE DOSSIER

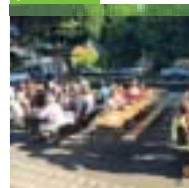
La commune  
et la gestion  
du littoral

p°9



## L'ACTION MUNICIPALE

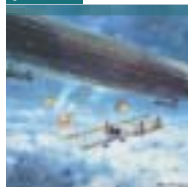
p°18



## LA VIE ASSOCIATIVE

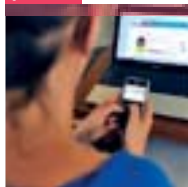
Zoom sur l'AMPP

p°24



## Les Moutiers d'hier à aujourd'hui

p°27



## LES INFORMATIONS PRATIQUES

p°30



## Agenda



territoire en deux communes, se préciser nos spécificités et nos différences, nous savons la richesse de nos complémentarités et nous analysons les améliorations de fonctionnement qui pourraient résulter de notre rapprochement dans un environnement territorial qui ne cesse d'évoluer.

En premier lieu notre communauté de communes, qui au fil du temps, en raison du nombre croissant de compétences transférées et de l'adoption d'une fiscalité propre unique s'appliquant en 2016, apportera la solidarité financière intercommunale équilibrée indispensable pour répondre aux enjeux d'aménagement, de valorisation, de développement économique et touristique, de sécurisation, de gestion des milieux aquatiques et de protection contre les inondations.

Mais c'est aussi, un Pays de Retz reconnu et conforté par le regroupement de ses 6 communautés de commune en un pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) qui pourra faire valoir ses orientations et son articulation avec la métropole nantaise.

La commune des Moutiers en Retz a de considérables atouts qui chaque année attirent de nouveaux habitants et estivants. Soyez assurés que vos élus sont tous mobilisés pour trouver les conditions optimales de préservation et de

développement de ce territoire. Ils savent aussi la force que donne l'engagement citoyen, qu'il s'exprime via des associations ou à titre individuel. Cette expression d'une démocratie active vient renforcer notre démocratie représentative. Je tiens notamment à saluer les travaux du comité consultatif littoral, la qualité des interactions entre professionnels, habitants, associations et la mémoire d'un de ses membres très actif, Madame Colette Terrier, brutalement disparue.

Je suis heureuse de constater l'enthousiasme des jeunes du Conseil Municipal des Enfants et la pertinence de leurs premières propositions. Plus généralement, le remarquable travail éducatif réalisé par les enseignants de notre école publique, l'attention portée à transmettre les valeurs de la république, à faire comprendre ses devises et son mode de fonctionnement. La présence de nombreux enfants ayant appris la Marseillaise, confectionné coquelicots et bleuets pour célébrer le 11 Novembre en atteste. Je tiens à redire, à l'approche de l'année 2016, comme je l'ai fait lors de la rentrée des classes, que le respect dû aux enseignants, aux équipes d'animation et d'accompagnement périscolaire, aux personnels de la restauration, par les enfants comme par leurs parents, fonde l'avenir tant il conditionne la capacité d'apprentissage des jeunes générations.

Cette fin d'année est aussi le moment de regarder l'action communale 2015 et de décider des orientations 2016. Le prochain Écho des Moutiers fera une présentation détaillée des orientations mais je peux d'ores et déjà vous dire que la priorité, comme en 2015, sera de maîtriser les dépenses pour espérer restaurer à l'horizon 2018 une capacité d'investissement. Nous expérimentons par exemple un temps d'éclairage public plus limité, nous réduisons les illuminations tout en veillant à conserver ce qui anime notre si belle place en cette période de Noël.

**Le conseil municipal et les employés municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2016 et vous convier à la cérémonie des vœux que je présenterai le dimanche 3 janvier à 11 heures salle Jean Varnier.**

Pascale Briand,  
Maire





# La commune des Moutiers en Retz et la **gestion du littoral**

**L'attractivité pour les zones littorales a traversé les siècles amenant aujourd'hui 50% de la population mondiale à résider à proximité de la mer et des ports. Confort climatique relatif et beauté de ses côtes, la mer est en premier lieu source de vie et de richesses économiques. Mais l'océan, grand régulateur du climat est aussi le plus affecté par les mutations qui le concernent et qui ont pour effets une lente élévation du niveau de la mer, des phénomènes d'érosion et des risques de submersion.**



Si notre histoire nous rappelle que ce qui a marqué Les Moutiers en Retz pendant des siècles est l'invasion naturelle conduisant à la disparition des ports de Prigny puis de Bourgneuf au profit du Collet, la période contemporaine voit se dessiner à l'inverse une pression de l'océan sur nos côtes. Des mesures précises et des modélisations affinées ont permis aux services de l'Etat de proposer une cartographie des zones à risques dont il convient de tenir compte pour l'habitat afin de diminuer les risques pour les personnes et pour les biens. C'est l'objet du plan de prévention des risques littoraux (PPRL). Parallè-

lement, conforter digues et enrochements, en surélever un peu le niveau dans certains secteurs, stabiliser les dunes, favoriser le rechargement des plages en sable pour limiter érosion et surverses, constituent des stratégies de défense et de gestion du trait de côte mobilisées dans notre programme d'actions de prévention des inondations (PAPI). La pertinence de nos actions dépend de la prise en compte d'un maximum de données scientifiques et techniques, de connaissances fines des caractéristiques de notre territoire, de l'intégration de données historiques.

La nécessité de bénéficier de réflexions élargies sur les problé-

matiques du littoral, intégratives de toutes les dimensions, est à l'origine de la mise en place du comité littoral de notre commune qui réunit en 4 collèges, des professionnels, des habitants, des associations et des élus. Vice présidé par Madame Annie Avenard, membre du collège des associations, le comité a mis en place 3 groupes de travail géographiques depuis la côte du Collet jusqu'aux Plantes Débarquées. Au-delà de la contribution à la consolidation du PAPI, le comité littoral entend s'appuyer sur ces groupes pour étayer ses contributions.

Pascale Briand, maire



## Le programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)

**Soucieux de la protection de la population et de leur patrimoine, la commune des Moutiers en Retz et le Syndicat Intercommunal du Port du Collet se sont associés aux Communautés de Communes de Vendée pour établir un programme d'actions de prévention des inondations : le PAPI de la Baie de Bourgneuf.**

La constitution de ce groupement était une condition nécessaire pour obtenir l'appui des services de l'Etat qui ont reconnu et validé le programme proposé.

Les principaux partenaires se sont inscrits dans la réalisation de ce programme sur 6 ans (de 2014 à 2019) par la signature d'une convention le 23 juillet 2014.

La convention prévoit une répartition des subventions de financement à hauteur de :

40% par l'Etat.

15% par la Région.

15 % par le Département.

Ce programme est décliné en 7 axes, citons les principaux regroupés ici en 3 parties :

- La connaissance et la conscience du risque, sur ce thème un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a été diffusé.
- L'alerte et la gestion de crise, pour lesquelles la commune a établi un plan communal de sauvegarde (PCS).  
(voir partie 1)
- La prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme par le plan de prévention des risques littoraux (PPRL) et la réduction de la vulnérabilité des habitats.  
(voir partie 2)
- La gestion des ouvrages de protection hydraulique. L'étude de dangers et l'amélioration des défenses contre la mer.



En ce qui concerne ce dernier axe la priorité a été donnée au littoral du bourg et au port du Collet :

- Rehausse de murets ou d'accès (zone du Boulevard de l'Océan et Lancastria) et traitement de l'exutoire du Coeff Barreau.
- Confortement de la tenue du perré en rive droite du Port du Collet et réduction des sections de passage des surverses marines.  
(voir partie 3)

Les études dites de dangers (obligatoires pour nos digues) et de confortement de nos protections ont été confiées à la Société ISL agréée par les services de l'Etat. Les travaux devraient débuter en 2017.

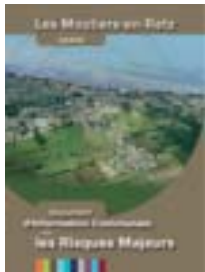
Patrick Gillet, adjoint en charge de la défense de la côte et du PAPI.



## Le PAPI - partie 1

### La connaissance et la conscience du risque, l'alerte et la gestion de crise.

Dans le cadre de ses attributions, le maire a une obligation générale de prévenir les accidents naturels et les fléaux de toute nature, d'organiser les mesures d'assistance et de secours et de provoquer l'intervention de l'autorité supérieure. Il a également une obligation spéciale, en cas de danger « grave ou imminent », de prendre les mesures imposées par les circonstances et d'en informer l'autorité préfectorale.



Dès 2012, la commune a élaboré un **document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)**. Celui-ci, diffusé aux habitants par voie postale, est consultable en permanence sur le site Internet de la mairie. Il répertorie les risques majeurs susceptibles de survenir et présente les objectifs et les principales mesures qui seraient appliquées en cas de déclenchement du plan communal de sauvegarde.



Parallèlement au DICRIM, un **plan communal de sauvegarde (PCS)** a été rédigé sous forme d'un mémento des actions que la municipalité doit conduire, seule ou en liaison avec les services de Sécurité Civile, sous l'égide de l'autorité préfectorale. Ce document définit les cadres d'action, la nature des opérations à mener, l'exercice des responsabilités, les moyens à mettre en œuvre, les liaisons à établir, ainsi que l'organisation du poste de commandement communal (PCC). Le PCS est consultable, sur demande, auprès des services de la mairie.

Les actions individuelles et les mesures collectives concourent à l'efficacité des plans de sauvegarde. Il est donc nécessaire, chacun à son niveau, particulier comme municipalité, de se préparer à faire face aux risques et notamment, pour ce qui concerne la commune, au

phénomène de vagues-submersion. Pour cela : en amont, faire preuve de vigilance, se tenir informé de la situation et de son évolution, prendre les mesures individuelles simples de protection des personnes et des biens, respecter les consignes données par la mairie et les services de l'État ; durant la crise, avoir les bons réflexes (cf. DICRIM), adopter les mesures de sauvegarde prescrites, informer la mairie de sa situation et se tenir informé de l'évolution des événements.

Les Moutiers ont connu nombre de tempêtes et en connaîtront d'autres. Face aux risques majeurs, nous devons simplement tout mettre en œuvre pour, prioritairement, sauvegarder les personnes et pour réduire au maximum les dommages aux biens.

Jean-Yves Jaunet,  
chef de projet du PCS

## Le PAPI - partie 2

### La prise en compte des risques d'inondation dans l'urbanisme : le plan de prévention des risques littoraux (PPRL) de la baie de Bourgneuf Nord.

L'attractivité de notre façade maritime a entraîné une exposition relativement importante d'une partie de notre population aux risques liés à la proximité directe de la mer.

**Le plan de prévention des risques littoraux (PPRL)**, prescrit à la suite de la tempête Xynthia, prend en compte les risques de submersion marine et d'érosion côtière. Il est établi par la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM).

Il a pour objectif de définir des prescriptions d'urbanisme précises en fonction d'un zonage d'aléas, afin de ne pas accroître, et si possible diminuer la vulnérabilité des terrains soumis au risque de submersion marine.

La tempête Xynthia est retenue comme événement de référence. Des niveaux d'aléas ont été définis en fonction des hauteurs d'eau et vitesses d'écoulement pouvant être atteintes sur notre territoire

pour deux scénarii de hauteur de mer :

- Le scénario de référence Xynthia + 20cm afin de prendre en compte le changement climatique dès à présent,
- Le scénario Xynthia + 60cm à l'horizon de cent ans

A partir des cartes d'aléas, la DDTM a établi un plan de zonage faisant apparaître différents sec-



teurs auxquels s'applique un règlement particulier, régi par les principes suivants :

- Les zones non urbanisées sou-mises à risque de submersion restent préservées de tout projet de construction..
- Les zones urbanisées ne doivent pas s'étendre en zone inondable

et les secteurs d'aléas forts sont rendus inconstructibles.

- La vulnérabilité des zones urbanisées ne doit pas être augmentée.

La DDTM a présenté en réunions publiques son projet de PPRL. Il sera soumis à enquête publique en février 2016. Le plan de zonage et le règlement peuvent être consul-

tés en mairie. En ce qui concerne la réduction de la vulnérabilité des habitations, des fiches type de préconisations individuelles sont disponibles sur le site Internet de la mairie.

Patrick Gillet, adjoint en charge de la défense de la côte et du PAPI

## Le PAPI - partie 3

### L'étude de dangers - l'amélioration des défenses contre la mer

**Suite logique du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) qui validait un accord de subventions de l'État, de la Région et du Conseil Départemental à hauteur de 70% pour les actions à mener, l'étude de dangers permet de rentrer dans la phase opérationnelle de la prévention des inondations.**

Rendue obligatoire par la loi pour les digues de hauteur supérieure à 1 m et protégeant plus de dix personnes, elle doit être réalisée par un organisme agréé par l'État.

Son contenu doit :

- expliciter les niveaux des risques pris en compte,
- détailler les mesures aptes à les réduire et en préciser les niveaux résiduels une fois mises en œuvre les mesures précitées,
- comprendre un résumé non technique présentant
  - la probabilité, la cinétique et les zones d'effets des accidents potentiels,
  - la politique de prévention des accidents majeurs et du système de gestion de la sécurité mis en place par le propriétaire incluant son articulation avec

les autres entités impliquées pour la sécurité,

- une cartographie des zones de risques significatifs.

Les préconisations d'amélioration des défenses contre la mer, issues du PAPI, sont étudiées dans le cadre de cette étude, à savoir :

Commune des Moutiers en Retz :

- le confortement du perré des Fresches / Roches Rouges
- la rehausse du perré le long du Boulevard de l'Océan
- le traitement de l'exutoire du Coeff Barreau
- le confortement de l'accès à la plage du Lancastria.

SIVOM Bourgneuf/Les Moutiers (Port du Collet) :

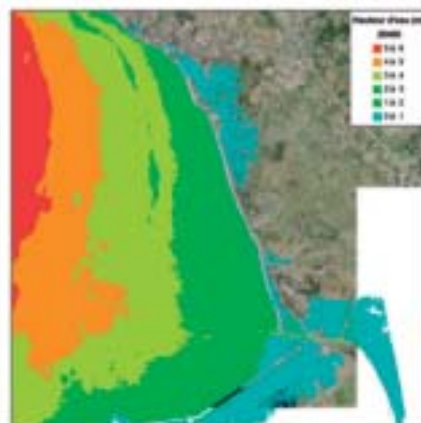
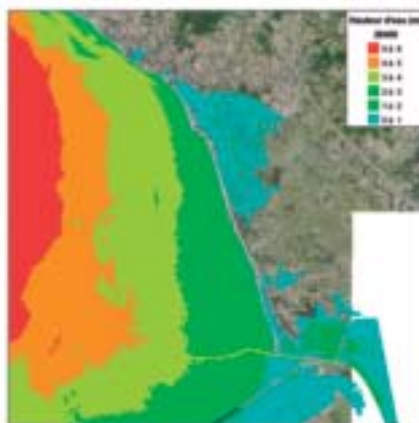
- le confortement du perré maçonné en rive droite du Port du Collet

- le confortement du système de protection le long de la rive droite du Port du Collet et de la rive gauche.

Pour mener à bien cette démarche, la Communauté de communes de Pornic accompagne la commune des Moutiers par la mise à disposition d'un agent du Pôle Eau sous la responsabilité de son vice-Président, M. Claude CAUDAL (maire de Préfailles).

À terme, l'ensemble des digues communales devrait être pris en charge par l'intercommunalité qui sera dotée d'une nouvelle compétence : « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI).

Le Pôle Eau de la Communauté de communes de Pornic







Tempête du 16 septembre 2015 18h50 par coefficient de marée de 81.

## Expérimentation sismique sur digues Le projet régional Vibris / IFSTTAR

**L'IFSTTAR, anciennement laboratoire des Ponts et Chaussées, a pour mission de mener des actions de recherche, notamment dans les domaines de l'aménagement du territoire et des risques naturels. Dans le cadre du projet de recherche VIBRIS, financé par la région Pays de la Loire, nous développons une méthode de surveillance des digues maritimes.**

Nous travaillons à la mise au point d'un dispositif pérenne d'enregistrement des vibrations générées par les vagues et qui se propagent dans le corps de digue. Ces vibrations sont des ondes mécaniques qui nous renseignent sur la structure de la digue et permettent de mettre en œuvre un suivi temporel de son état. Depuis janvier 2015, la mairie des Moutiers-en-Retz nous a permis de tester nos méthodes dans de bonnes conditions, en coupant la circulation piétonne

à trois reprises entre la rue des Fresches et la rue des Roches Rouges. Cette phase du projet arrive à son terme puisque nous sommes satisfaits des résultats obtenus. En effet, nos mesures témoignent de la présence de zones plus ou moins altérées, résultats qui semblent confirmés par l'observation visuelle.

Nous souhaitons désormais enfouir à demeure nos capteurs sismiques, avec pour objectif un

suivi en continu et à long terme de l'ouvrage. Nous envisageons de réaliser les mesures de façon autonome pendant la nuit, permettant de ne plus avoir recours au blocage de la circulation piétonne.

Anaëlle Joubert &  
Mathieu Le Feuvre,

Laboratoire Géophysique  
et Évaluation Non Destructive /  
IFSTTAR

**LA CAVE SAINT BERNARD**



**BAR À VINS**  
Grands vins de France, régionaux...  
Grands whiskies - bières belges

**DÉGUSTATION DU TERROIR**  
Produits régionaux

**Tél. | 09 86 29 35 85**  
**06 15 96 37 78**

5 place de l'Église - 44760 LES MOUTIERS EN RETZ




**DU LUNDI AU VENDREDI :**  
9h-12h30 et 16h-19h30

**Samedi :** 9h-13h et 16h-19h30  
**Dimanche :** 9h-13h

**Juillet et Août :** 8h30 à 20h  
**SANS INTERRUPTION**

**OUVERT 7j/7**

**02 51 74 61 88 - Les Moutiers en Retz**



**Nadine Fleurs**  
*La maison du végétal*

**Toutes Compositions Florales**

Route de Machecoul  
**44580 BOURGNEUF en RETZ**

**02 40 21 49 23**  
[www.nadinefleurs.fr](http://www.nadinefleurs.fr)



**Centre Hippique de la Mer**  
Équitation chevaux et poneys

**Brigitte GUILLOU**

Stages - Cours  
Promenades et randonnées

38, route du Coffet - 44760 Les Moutiers-en-Retz  
Tél. 02 40 64 64 51 - Port. 06 80 84 27 12  
[centrehippiquedelamer@orange.fr](mailto:centrehippiquedelamer@orange.fr)  
[www.centrehippiquedelamer.ffe.com](http://www.centrehippiquedelamer.ffe.com)

**SERVICES À LA PERSONNE**

**Une main tendue pour chacun**

Déduction d'impôt  
**50%**



**Les prestations proposées :** ménage, repas, courses, garde d'enfant de + de 3 ans, soutien scolaire, aide à la personne âgée et/ou dépendante

**Tél. 02 51 74 54 72 • Port. 06 27 61 58 11**  
mail : [unemaintenduepourchacun@sfr.fr](mailto:unemaintenduepourchacun@sfr.fr) - [www.unemaintenduepourchacun.com](http://www.unemaintenduepourchacun.com)  
2 bis, rue du Pré Vincent - 44760 LES MOUTIERS EN RETZ

**Les Délices de l'Air Marin**



Glaces, Sorbets & Desserts glacés  
fabriqués à la ferme

**Vente directe ! Magasin à la ferme**

Gwendoline ROCHER - **06 32 50 54 80**

**GAEC L'AIR MARIN - 2 bis, La Fradouillère**  
**44760 LES MOUTIERS EN RETZ**  
[delicesairmarin@orange.fr](mailto:delicesairmarin@orange.fr) - [www.delicesairmarin.com](http://www.delicesairmarin.com)

**Le COUSCOUS de SORYA**



**Chez vous...**  
un voyage à 3000 km dans la tradition vous attend entre amis ou en famille

Selon vos choix, possibilité de variante.

**Sur commande 48h à l'avance.**  
**Les Moutiers en Retz** (déplacement jusqu'à 30 km)

**06 20 45 03 89** [couscous.sorya@hotmail.fr](mailto:couscous.sorya@hotmail.fr)

**ARTISAN BOULANGER • PÂTISSIER**

*Nathalie et James Mellerin*



**02 40 82 75 47**

11, rue de l'Abbé Baconnais - 44760 LES MOUTIERS EN RETZ



## Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

**C'est sous une météo plutôt clémente que s'est déroulée la cérémonie de commémoration du 11 novembre. Présidée par Madame le Maire entourée de son conseil municipal, des porte-drapeaux et anciens combattants de la commune ainsi que de très nombreux concitoyens, elle a été, cette année, rehaussée d'une part par la présence des élèves de l'école primaire entourés de leurs instituteurs mais aussi par la participation d'un trompette et d'un tambour qui lui ont donné un bel éclat.**

Une première phase s'est tenue au cimetière communal où une gerbe fut déposée sur la tombe des soldats britanniques tués dans le bombardement du Lancastría le 17 juin 1940. Ensuite, au monument aux morts, furent rappelés l'armistice de la Grande Guerre et le souvenir des Monastériens tombés au Champ d'Honneur. A la lecture des messages de l'Union Nationale des Combattants et du Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, a succédé l'appel des Morts pour la France effectué par le conseil municipal d'enfants. Puis, après le

dépôt d'une gerbe par Madame le Maire, les élèves posèrent chacun au pied du monument le coquelicot ou le bleuet confectionné en classe. C'est ensuite une très émouvante Marseillaise qui fut entonnée par les enfants et tous les participants à l'issue de la minute de silence. Enfin, MM Gilles GUIHARD, Paul CLOUET et Joseph LAMIS, anciens combattants d'Algérie, furent décorés de la médaille de Reconnaissance de la Nation avec agrafe « Afrique du Nord » par le président de l'UNC. Après la célébration religieuse pour laquelle nous avions rejoints les autorités municipales

ainsi que les porte-drapeaux et anciens combattants de La Bernerie, Madame le Maire a convié tous les participants à rallier la mairie pour les remercier de leur présence en levant le verre de l'amitié.



*Les nouveaux décorés entourés de Madame le maire et du président de l'UNC des Moutiers en Retz*

## Le Conseil Municipal des Enfants 2015/2016



La liste des jeunes conseillers :

Yuna Alexandre, Manon Bodin, Eva Couprie, Léa Dandoy (absente sur la photo), Clémence Delepine-Huet, Alice Gauthier, Tom Huet, Elise Lannou (absente sur la photo), Lizzy Le Bec, Maïlys Martin, Charlie Ruez

**Samedi 7 novembre, Madame Le Maire accompagnée des membres de la commission enseignement a installé le nouveau conseil municipal des enfants.** Après avoir félicité ces jeunes citoyens pour leur engagement, elle leur a expliqué le rôle important qu'ils vont devoir jouer dans les projets qui seront mis en place. Chacun s'est ensuite présenté et a annoncé les nombreux projets qu'il porte pour sa commune.

Trois thématiques ont été retenues : solidarité, environnement et loisirs.

La première séance de travail a eu lieu le 20 novembre pour la mise en place d'une première action : collecter des jouets au bénéfice des enfants accueillis aux Restos du Cœur.





## Activités de rentrée à l'école publique Eric Tabarly



### Vendredi 25 septembre :

Les élèves de GS-CP et CP-CE1 se sont rendus à la bibliothèque municipale des Moutiers.

Ils ont travaillé avec les bénévoles de la bibliothèque à partir de 6 livres :

« Les sœurs Ram-dam », « Le petit cheval bleu », « Le tigre et le

renard », « Devine qui vient dîner », « L'oiseau oisif », « Cache-cache dinos ».

Les élèves de GS-CP et CP-CE1 retourneront plusieurs fois à la bibliothèque pour faire des activités sur les livres et voter enfin pour leur histoire préférée.

### Mardi 29 septembre et jeudi 1<sup>er</sup> octobre :

Nous, élèves de CM1 et CM2, avons rencontré Mr Page qui est venu nous parler de la sécurité routière. Nous avons commencé par une explication des différents panneaux : ceux qui évoquent un danger, une obligation, une interdiction. Nous avons revu comment circuler à vélo.

Ensuite, nous sommes allés dans la cour afin de faire un parcours. Nous devions respecter tous les panneaux et les priorités à droite.

Pour finir, nous avons répondu à un questionnaire par écrit afin de vérifier nos connaissances.



## Les commissions

### Commission ANIMATION



Le programme de la saison 2015 a été élaboré par la commission animation. Nous avons fait le choix de groupes locaux ou régionaux.

Le challenge consistait à faire des économies budgétaires tout en conservant l'attrait et la qualité des animations. L'objectif a été atteint puisqu'elles ont été fort appréciées par le public.

La commission s'est réunie en novembre afin d'élaborer le programme 2016, avec les mêmes objectifs.



## Commission VOIRIE - BÂTIMENTS

### Économies d'éclairage public

*Faire plus avec moins, réaliser des économies, voilà bien un sujet sur lequel, en qualité d'élus nous devons nous pencher.*

*Ainsi, s'agissant de l'électricité, nous pourrions réduire sensiblement le temps d'éclairage public, lequel, à lui seul correspond à une part importante de la consommation d'électricité facturée à la commune.*

*Aussi, la commission voirie, dans le double objectif d'effectuer des économies d'énergie et d'harmoniser les pratiques avec celles des communes environnantes, a élaboré de nouvelles plages d'éclairage nocturne.*

*Précédemment, les rues étaient éclairées toute la nuit en été et suivant un horaire réduit en hiver. Désormais l'éclairage public sera interrompu de 1h à 6h en période estivale et de 23h à 6h en période hivernale sur l'ensemble de la commune.*

*À noter que pour les réveillons de Noël et du Jour de l'an, soit dans la nuit du 24 au 25 décembre et dans celle du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier, l'éclairage ne sera pas interrompu.*

*Ces dispositions prises à titre d'expérimentation ne sont pas irréversibles, et pour des raisons précises nous pourrions être amenés à revoir ces horaires.*

### Clôture de la voie SNCF

A l'initiative de la commune et pour des raisons de sécurité, une clôture de protection dont le financement est assuré par SNCF, a été mise en place entre la voie ferroviaire Nantes - Pornic et le chemin des Vinettes à Moran-deau..



## Les services

### Bibliothèque municipale

La rentrée littéraire de cet automne 2015 s'est effectuée à la bibliothèque avec l'arrivée de nouveaux romans, romans policiers et livres pour la jeunesse.

Vous en trouverez la liste sur notre page web mairie ou sur simple demande par mail.

Vous pouvez réserver les livres que vous souhaitez ou venir les découvrir.



Automne de la poésie africaine : les palabres à la bibliothèque.

### "Le français par tous les temps"

Nos animations dans le cadre de Bibliothèque en fête ont connu un vif succès, notamment l'atelier d'écriture, que Monique Guetta animera dorénavant tous les mois.

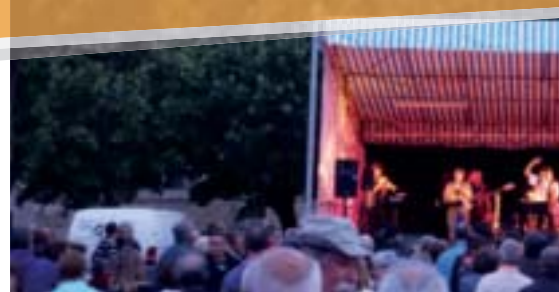
Merci de vous inscrire au préalable à la bibliothèque (gratuit et ouvert à tous !)



### Pour le premier trimestre 2016, nous vous concoctons

- Une soirée jeu, le samedi 20 février 2016 de 18h à 23h.
- Une conférence sur l'histoire de la défense de la côte le 18 mars à 17h.





Comme chaque fin de saison estivale, la traditionnelle réunion intitulée « Bilan de saison » s'est déroulée le 9 novembre 2015, en présence des élus et des prestataires touristiques (commerçants, hébergeurs, associations...). À cette occasion, l'office de tourisme a dressé et exposé son bilan de l'année 2015.



Sur l'ensemble de la saison, d'avril à septembre 2015, la fréquentation est en hausse. L'office de tourisme enregistre **18 %** de contacts supplémentaires à l'accueil comparé à 2014, soit **+17 %** de touristes français et **+32 %** de touristes étrangers. Les appels téléphoniques augmentent sur la même période de **35 %**.

C'est en grande partie le cœur de la saison estivale (juillet et août) qui a dopé la fréquentation : **+67 %** de visiteurs français et **+34 %** de visiteurs étrangers.

### Les nouveautés 2015 de l'office de tourisme :

- L'obtention du Label Accueil Vélo
- La mise en place d'un espace WiFi gratuit
- La création d'un site Internet : [www.ot-lesmoutiersenretz.fr](http://www.ot-lesmoutiersenretz.fr)

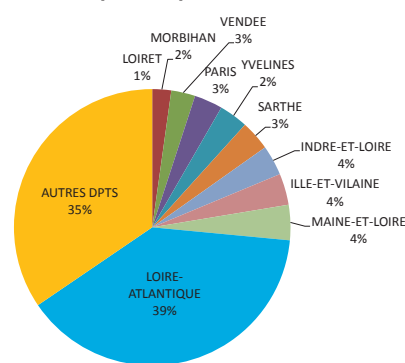
- La réalisation d'un guide touristique (4500 exemplaires)
- La signature de nouveaux partenariats pour le service « billetterie »

### Les principaux points clés de la saison estivale 2015 :

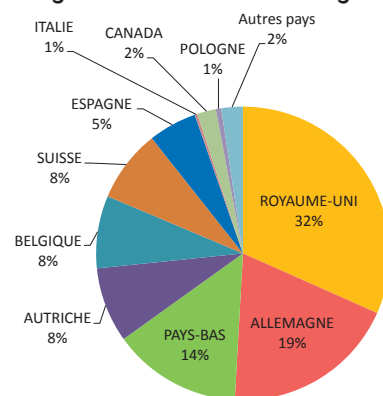
- Une baisse des demandes de documentation par emails ou courrier, du fait de la consultation directe du site Internet
- Des touristes de mieux en mieux informés et connectés (smartphones, tablettes...)
- Des touristes de plus en plus exigeants et qui souhaitent des informations **précises**
- Un intérêt toujours en progression pour le savoir-faire et les produits locaux
- Une météo favorable
- Une fréquentation en hausse au guichet, particulièrement marquée les 2 premières semaines de juillet
- Une augmentation des demandes des cyclotouristes au guichet de l'OT (Vélodyssée)
- Une augmentation du chiffre d'affaires du service billetterie et boutique

- Un contexte international favorable aux destinations françaises
- Une augmentation du taux de départ en vacances des français
- Une saison marquée encore une fois, par des réservations de plus en plus tardives.

### Origine des visiteurs par départements



### Origine des visiteurs étrangers



### LE SERVICE WiFi

Face à une demande croissante des touristes ces dernières années, le service Wi-Fi est opérationnel depuis le 6 juillet. Depuis sa mise en route, **527 connexions** ont été enregistrées.





## LA PAGE FACEBOOK DE L'OT

Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre, la page de l'OT comptabilise **57780 visiteurs** et **576 mentions** « j'aime » soit +29% par rapport à l'an passé.

## LE SERVICE BILLETTERIE & BOUTIQUE

Ce service est de plus en plus plébiscité par les touristes mais aussi par les habitants. Cette année on enregistre un chiffre d'affaires en progression : **+35%** comparé à 2014.

## LE SITE INTERNET

[www.ot-lesmoutiersenretz.fr](http://www.ot-lesmoutiersenretz.fr)

Le lancement du site web a été un succès avec **10263 visiteurs**, 8233 visiteurs uniques et **56535 pages vues**.

Ce site a été créé pour mettre en lumière les activités touristiques des Moutiers-en-Retz.

## LES MANIFESTATIONS COMMUNALES

La municipalité et l'office de tourisme ont proposé cette année encore des animations ouvertes à tous.

- 1 diner dansant de la Saint Valentin
- 9 concerts en saison estivale (tous les samedis soirs)
- 2 spectacles enfants (14 juillet et 13 août)

1 bal populaire avec retraite aux flambeaux et feu d'artifice (13 juillet)

2 journées européennes du Patrimoine

On note de nombreuses remarques positives sur la qualité des prestations, des artistes ravis de l'accueil du public, un franc succès des spectacles enfants organisés dans le jardin de la mairie et une excellente fréquentation sur l'ensemble des manifestations.

## LA SALLE D'EXPOSITIONS

Cette année, la salle a été moins plébiscitée par les artistes, notamment en hors saison, au total 35 semaines réservées en 2015 contre 42 semaines en 2014. La recette reste stable avec une légère baisse de 1% en 2015.

## LES AUTRES MANIFESTATIONS

Merci à toutes les associations, les artistes, les producteurs et les commerçants pour leur participation au dynamisme de la commune durant la saison 2015.

## LE MINI-GOLF MUNICIPAL

La fréquentation et le chiffre d'affaires sont en hausse, la saison 2015 est la meilleure depuis la rénovation totale du minigolf en 2004.

## NOMBRE DE JOUEURS : 1555

+ 46 % par rapport à 2014  
+ 79 % en juillet et + 28 % en août

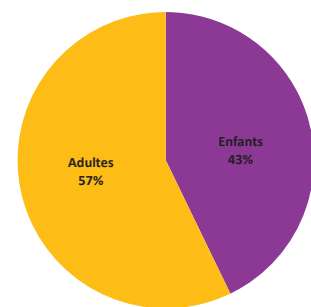
## RECETTES

+ 39 % par rapport à 2014  
+ 75 % en juillet et + 21 % en août

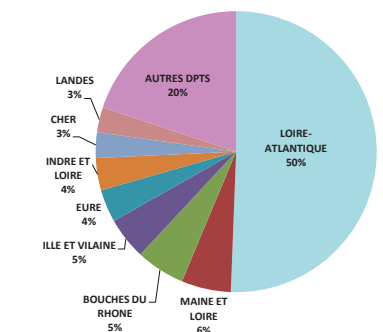
## Explications de cette hausse de fréquentation

- Mise en valeur du minigolf avant la saison
- Organisation de concours
- Communication renforcée
- Ajustement des tarifs
- Création d'une carte de fidélité
- Météo favorable

## Répartition des joueurs



## Répartition des joueurs par départements



# Horaires de l'Agence Postale Communale

|          | Hors Saison |           | Saison (01/07 au 31/08) |             |
|----------|-------------|-----------|-------------------------|-------------|
| Lundi    | 9h/12h      |           | 9h30/12h30              | 14h30/17h30 |
| Mardi    | 9h/12h      |           | 9h30/12h30              | 14h30/17h30 |
| Mercredi |             | 14h/16h30 | 9h30/12h30              | 14h30/17h30 |
| Jeudi    | 9h/12h      |           | 9h30/12h30              | 14h30/17h30 |
| Vendredi | 9h/12h      |           | 9h30/12h30              | 14h30/17h30 |
| Samedi   | 9h/12h      |           | 9h30/12h30              |             |



## DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2015

### I - COMPTE-RENDU DES DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AU MAIRE

#### 1.1 - DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Monsieur Patrick BERNIER, Premier Adjoint, présente les renonciations au Droit de Préemption Urbain exercées en Juillet et Août 2015.

#### 1.2 - CONTRAT DE MISSION D'ASSISTANCE À LA RENÉGOCIATION DES CONTRATS D'ASSURANCES

Le Conseil Municipal est informé que la mission d'assistance à la renégociation des contrats d'assurances de la commune, pour la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2016 au 31 Décembre 2019, a été confiée à DELTA CONSULTANT SAS, pour un montant forfaitaire de 1 850,00 € HT.

#### 1.3 - CONVENTION D'OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

L'Assemblée est avisée de la contractualisation d'une ligne de trésorerie, auprès de la Caisse d'Épargne, à hauteur de 150 000 €.

#### 1.4 - RÉALISATION D'UN EMPRUNT AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

Madame le Maire indique à l'Assemblée qu'un emprunt a été contracté auprès de la Caisse d'Épargne, à hauteur de 150 000 €, afin de gérer les besoins de financement de la commune.

#### 1.5 - PASSATION D'UN AVENANT N° 1 AVEC LA SARL VERDE TERRA DANS LE CADRE DU MARCHÉ DE RÉHABILITATION ET D'ENTRETIEN DE DEUX BASSINS DE RÉTENTION (LOT UNIQUE)

L'Assemblée est informée de l'avenant n° 1 conclu avec la SARL VERDE TERRA portant sur la non réalisation de certains travaux de la tranche ferme (passages non effectués) :

|                                     | Tranche Ferme      | Tranche conditionnelle 1 | Tranche conditionnelle 2 |
|-------------------------------------|--------------------|--------------------------|--------------------------|
| Montant initial traité HT           | 24 900.00 €        | 12 365.00 €              | 12 170.00 €              |
| Avenant n° 1 HT                     | - 3 800.00 €       |                          |                          |
| <b>Nouveau montant du marché HT</b> | <b>21 100.00 €</b> | <b>12 365.00 €</b>       | <b>12 170.00 €</b>       |

Le Conseil Municipal prend acte de ces informations.

### II - AFFAIRES FINANCIÈRES

#### 2.1 - BUDGET PRINCIPAL - DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (main levée) :

**APPROUVE** la décision modificative n° 1 présentée afin d'enregistrer des virements de crédits.

### III - DOMAINE ET PATRIMOINE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (main levée) :

**ENTENDU** l'exposé de Madame le Maire :

**CONSIDÉRANT** que dans le cadre d'un contrat de délégation de service public (DSP) en date du 1<sup>er</sup> Janvier 2013, le SIAEP du Val Saint Martin a confié à VÉOLIA EAU la gestion de son service de production et de distribution de l'eau potable ;

**CONSIDÉRANT** que la Société VÉOLIA EAU a délégué à la société M20 le soin de déployer le système de télé-relevés des compteurs d'eau sur le territoire du SIAEP du Val Saint Martin ;

**ADOPTE** les conventions d'occupation domaniale à conclure avec M20 et VÉOLIA pour la mise en place d'une passerelle dans le clocher de l'église et l'installation de répéteurs sur les supports d'éclairage public, permettant ainsi le déploiement du télé-relevé des compteurs d'eau.

**AUTORISE** Madame le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer les conventions correspondantes ainsi que tous actes y afférents.

#### 3.2 - VOIRIE PUBLIQUE COMMUNALE

##### 3.2.1 - Modification du tableau de classement

Madame le Maire expose qu'un recensement général des voies publiques appartenant à la Commune et affectées à la circulation générale a été effectué conjointement par le service technique communal et la société EDMS au cours du troisième trimestre 2015.

Le linéaire arrêté est de 47.867 mètres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (main levée) :

**MODIFIE** le tableau de classement de la voirie publique communale.

**PRÉCISE** que cette modification emporte classement de l'ensemble des voies qui y figurent à la voirie publique communale.

**ARRÊTE** par voie de conséquence, le linéaire de la voirie publique communale à 47.867 mètres linéaires.

##### 3.2.2 - DGF des Communes et Dotation de Solidarité Rurale

Madame le Maire expose qu'au nombre des critères d'attribution de la Dotation Globale de Fonctionnement



(DGF) aux communes figure le linéaire de la voirie publique communale.

Par délibération de ce jour, le Conseil Municipal a procédé à la refonte du tableau de classement de la voirie publique communale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (main levée) :

**DEMANDE que les nouvelles données du linéaire de la voirie publique communale de 47.867 mètres linéaires soient intégrées pour la part voirie dans le calcul de la Dotation de Solidarité Rurale.**

#### **IV - SYNDICAT MIXTE « MARAIS BOCAGE OCÉAN » ARRÊT DU PROJET DE SCoT DU NORD-OUEST VENDÉE - AVIS**

Les communautés de communes du Nord-Ouest Vendée ont confié au Syndicat Mixte «Marais Bocage Océan» la responsabilité de l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale.

La phase opérationnelle du SCoT du Nord-Ouest Vendée s'est déroulée de début 2011 jusqu'à la fin du premier semestre 2015.

Par délibération en date du 22 Juillet 2015, le Comité Syndical du Syndicat Mixte « Marais Bocage Océan » a arrêté le projet de Schéma de Cohérence Territoriale.

Conformément aux dispositions des articles L. 121-4, L. 122-8 et R. 122-8 du Code de l'Urbanisme, le document arrêté a été transmis, pour avis, aux personnes publiques associées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (main levée) :

**ÉMET un avis favorable sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale**

#### **V - SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE - ATLANTIC'EAU RAPPORT 2014 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (main levée) :

**DONNE ACTE de la communication du rapport 2014 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable.**

#### **VI - MOTION DE SOUTIEN À L'ACTION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE POUR ALERTE SOLENNELLEMENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSÉQUENCES DE LA BAISSSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT**

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, sont massivement confrontées

à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, poursuivre une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics et la population sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises.

Il s'agit par cette motion de « dénoncer l'amputation de 30 % de nos dotations qui aura de graves conséquences pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises... et d'informer nos concitoyens de cette baisse massive et brutale.

En complément, il est demandé :

- l'amélioration des modalités de remboursement de la TVA acquittée (raccourcissement des délais, élargissement de l'assiette, simplification des procédures),
- la récupération des frais de gestion perçus par l'Etat sur le produit de la collecte de nos impôts locaux (frais de gestion et de recouvrement),
- l'arrêt immédiat des transferts de charges et de nouvelles normes qui alourdissent le coût des politiques publiques et contraignent les budgets locaux,
- la mise en place d'un véritable Fonds territorial d'équipement pour soutenir rapidement l'investissement du bloc communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (main levée) :

**APPROUVE la motion présentée de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.**

Fait aux Moutiers en Retz,  
Le 30 Septembre 2015.  
Le Maire,

Pascale BRIAND





## La lutte collective contre les frelons asiatiques

**Comment reconnaître un frelon asiatique d'un frelon européen ? : Le frelon asiatique est légèrement plus petit que le frelon européen mais surtout il se différencie par la couleur de l'abdomen, noir avec une simple bande jaune, et les extrémités des pattes jaunes.**

### Que faire si l'on aperçoit un nid de frelons ?

Il est important de l'identifier et de le signaler en mairie. Notre commune, en accord avec la FDGDON 44, a nommé un référent communal qui se déplace et vous aide à identifier la menace. Il indique les moyens à mettre en œuvre ainsi que les coûts financiers à charge du particulier. Dans certains cas, selon la prestation à réaliser, la mairie peut prendre en charge l'intervention à hauteur de 50% des frais engagés.

Les pompiers n'interviennent pas dans cette prise en charge.

### Danger du frelon asiatique :

**Le frelon asiatique représente une menace sérieuse pour les personnes sensibles en raison de son mode de défense basé sur une riposte en nombre. Ses nids peuvent se trouver n'importe où et pas seulement à la cime des arbres (environ 30% de nids bas sont recensés).**

**Ils sont alors dangereux pour les enfants et pour toute**

**personne les dérangeant même accidentellement. La pique du frelon asiatique devient grave voir mortelle pour l'homme lorsque le nid complet attaque. Ne tentez rien avertissez la mairie ou le référent communal :**

**M. Bruguet 06 06 42 03 85**

Le piégeage des frelons asiatiques, s'il est pratiqué, doit obéir à certaines contraintes pour éviter des problèmes en matière de biodiversité.

Plus d'information sur le site de la FDGDON 44 :

[http://www.fgdgon44.fr/la\\_veille\\_ecologique.aspx](http://www.fgdgon44.fr/la_veille_ecologique.aspx)



## Les ragondins

Il est accusé en particulier de :

- Dégradation et mise à nu des berges favorisant leur érosion progressive ;
- Fragilisation des fondations d'ouvrages hydrauliques par le réseau de galeries ;
- Dégâts causés aux cultures (céréales, maraîchage, écorçage dans les peupleraies...);
- Menace sur certaines espèces végétales (surtout aquatiques) à cause d'une surconsommation ;
- Destruction des nids d'oiseaux aquatiques ;
- Possibilité de transmission de maladies telles que la douve du foie ou la leptospirose aux autres espèces animales mais aussi à l'homme.

Dans certaines régions, c'est le cas dans notre commune, associée aux communes de Bourgneuf, Fresnay

et Machecoul, il a fait l'objet de plans de lutte collectifs. Chaque année 15000 à 20000 animaux sont piégés sur ce secteur.

Les méthodes de lutte contre le ragondin sont les mêmes que celles autorisées pour les autres espèces nuisibles : tir au fusil, tir à l'arc, piégeage, déterrage... L'empoisonnement par appâts anticoagulants a été interdit, il était responsable d'importantes nuisances sur l'environnement, tuant d'autres animaux et représentant un risque sanitaire pour l'homme.

Si, en vous promenant dans les marais vous apercevez des cages n'y touchez pas, elles doivent être manipulées avec prudence, par des piégeurs agréés, pour éviter tout risque de maladie.

Amoureux du marais, vous pouvez apercevoir des ragondins ou des rats musqués d'apparence inoffensive : ne vous y fiez pas.

Le ragondin, par son mode de vie et sa qualité d'espèce invasive, influence et transforme considérablement son habitat.

En France, il est inscrit officiellement sur la liste des animaux susceptibles d'être classés nuisibles.

BAR \* TERRASSE \* OUVERT À L'ANNÉE  
RESTAURANT TRADITIONNEL

SPÉCIALITÉS  
GRENOUILLES ET ANGUILES  
FRITES MAISON

JOURNÉE À THÈME  
LE VENDREDI

Le Port du Collet  
44760 Les Moutiers-en-Retz  
☎ 02 40 21 10 27

la Maison  
DE L'ECLUSIER

Huître Vendée  
Atlantique Dupont

Vente au détail ou en gros  
sur le site de production (de 9h à 18h30)  
ou sur les marchés locaux

Zone Ostréicole de L'Yrie - 44760 Les Moutiers en Retz  
Tél. 06 40 72 19 04 - 06 82 78 19 78  
huitre-vendee-atlantique-dupont.com

La Bonne Auberge  
Valérie et Thibault Bailly

Gastronomie et Convivialité  
Ouvert toute l'année

Salles pour séminaires - Repas de famille  
Terrasse ombragée

5 Avenue de la Mer  
44760 Les Moutiers en Retz  
Tél. 02 40 82 75 43  
www.labonneauberge.eu

DOMAINE DU SILLON CÔTIER

Nicolas FERRÉ  
Vigneron récoltant

1<sup>ER</sup> CHEMIN DE TRÉLEBOURG  
44760 LES MOUTIERS-EN-RETZ  
Tél. : 02 40 64 77 29  
www.domaine-sillon-cotier.com

Boulangerie Pâtisserie  
Sébastien Huline  
Tél. 02 40 82 77 74  
Place de l'Eglise Madame - Les Moutiers

Anthony ÉCHARDOUR

LA FERME DU MOULIN DE BELLEVUE

- Élevage de vaches, porcs, moutons, volailles, lapins
- Production de légumes frais de saison, de fraises
- Œufs de poules et canes
- Vente directe à la ferme dans le magasin ou sur commande

Ouvert :  
Lundi, mercredi, jeudi : 14h30-18h30  
Mardi : 16h30-18h30  
Vendredi, samedi : 11h30-18h30

Elevage et production naturels à la ferme

Moulin de Bellevue - 44760 LES MOUTIERS EN RETZ  
Tél. 02 40 64 39 18

Maître Thierry ROBVEILLE  
Notaire

LES MOUTIERS EN RETZ  
Maison avec terrain de 760m<sup>2</sup> comprenant un séjour, une cuisine, 2 chambres, salle d'eau, wc et garage.  
Prix - 155 872 euros (Frais de négociation inclus)

LES MOUTIERS EN RETZ  
Maison avec jardin de 500m<sup>2</sup> comprenant un séjour ouvert sur cuisine aménagée, une salle de bains, 2 chambres, wc, garage, débarras, petite pièce au dessus.  
Prix - 171 320 euros (Frais de négociation inclus)

1, rue de la Gare - 44580 BOURGNEUF-EN-RETZ  
Tél. 02 40 21 40 02 - Fax 02 40 21 46 17

BOURGNEUF AUTOMOBILES  
Agent

RÉPARATION TOUTES MARQUES  
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

Nouvelles technologies :  
climatisation, air-bag, injection, entretien...  
Pré-contrôle technique gratuit

Z.A. des Jaunins - 44580 BOURGNEUF-EN-RETZ  
☎ 02 40 21 92 70  
bourgneuf.automobiles@wanadoo.fr

RENAULT  
La vie, avec passion



# La Vie associative



## Zoom sur l'A.M.P.P.

**L'association monastérienne des pêcheurs plaisanciers (A.M.P.P.) créée en 1984 se porte bien avec environ 150 adhérents et ses 2 pêcheries.**

Les effets de la tempête Xynthia sont effacés, les pêcheries de l'AMPP ont retrouvé leur lustre original grâce aux nombreux bénévoles. Ils ont travaillé dur pendant 2 mois, l'association

n'ayant pas les moyens de faire face au devis de 35000 euros par pêcherie. Les adhérents réapprécient, pour beaucoup d'entre eux, le plaisir de pêcher et d'admirer d'une hauteur de 6

mètres et en toute quiétude cette belle baie de Bourgneuf. Certains viennent aussi pour pique-niquer ou contempler les couchers de soleil.



Pêcherie n° 21



Pêcherie n° 43

Il est rappelé à tout pêcheur à pied, au carrelet ou depuis le bord de l'eau, de respecter les tailles et la quantité maximale de produits pêchés par marée. Les autorités maritimes y veillent.

### Tailles et quantités maximales autorisées en Loire-Atlantique

| Coquillages        |        |      | Poissons       |       |
|--------------------|--------|------|----------------|-------|
| - Huîtres creuses  | 5 cm   | 5 kg | - Bar commun   | 42 cm |
| - Palourdes        | 4 cm   | 3 kg | - Chinchard    | 15 cm |
| - Coques           | 3 cm   | 5 kg | - Congre       | 60 cm |
| - Pétoncles        | 4 cm   | 3kg  | - Dorade grise | 23 cm |
| - Moules           | 4 cm   | 5kg  | - Lieu jaune   | 30 cm |
| - Praires          | 4.3 cm | 3kg  | - Lieu noir    | 35 cm |
| - Vénus            | 2.8cm  | 3kg  | - Maigre       | 45 cm |
| Crustacés          |        |      | - Maquereau    | 20 cm |
| - Crevette         | 3 cm   |      | - Merlan       | 27 cm |
| - Crevette bouquet | 5 cm   |      | - Merlu        | 27 cm |
| - Homard           | 8.7 cm |      | - Plie         | 27 cm |
| - Araignée         | 12 cm  |      | - Rouget       | 15 cm |
| - Tourteau         | 13 cm  |      | - Sole         | 24 cm |
| - Etrille          | 6.5 cm |      | - Turbot       | 30 cm |





Le dimanche 10 mai 2015, l'AMPP proposait à ses membres, un pique-nique très convivial auquel l'association participait financièrement. L'habituel apport de bonnes volontés a fait de cette journée ensoleillée un moment de détente.

La soirée moules frites du samedi 8 août sur la place de



l'église Madame, organisée en partenariat avec les chasseurs a été une réussite, grâce notamment aux bénévoles et au choix de l'animation par la mairie.

Le dîner dansant a rassemblé presque 100 personnes dans une joyeuse ambiance et nous nous donnons rendez-vous l'année prochaine.

L'A.M.P.P. était présente au forum des associations.

Lors des journées européennes du patrimoine, une pêcherie a reçu quelques 109 visites.

L'assemblée générale se tiendra le samedi 16 janvier 2016 à 17h30 à la petite salle Jean Varnier.

L'AMPP ne pouvant malheureusement pas faire face à toutes



les demandes est obligée de restreindre les adhésions à 150 personnes et le nombre de réservations par adhérent.

Pour terminer, nous voulons dire un grand merci à Anne du café du Vignoble qui pendant tant d'années a tenu à jour nos carnets de réservations.

## Les associations nous informent

### Les Mercredis de Prigny

La saison 2015 a débuté le 19 juin par la fête de la musique pour les écoliers qui a eu lieu le matin pour la première fois cette année. Le spectacle musical offert, « La fleur et le chardon », de la compagnie BALALA, a beaucoup amusé les enfants.

En juillet et août, 1600 personnes environ sont venues écouter les 9 concerts programmés. Par deux fois, nous avons manqué de places pour accueillir tous les spectateurs.

Nous citerons ces deux spectacles en particulier :

- l'ensemble « VOCES DEL SUR » composé de 5 chanteurs et

instrumentistes venus de Metz qui nous a convié à un voyage musical aux sonorités espagnoles.

- l'ensemble vocal de chambre « OTTAVA » composé de 12 chanteurs autour d'Arnaud Pumir au clavecin qui nous a interprété des oeuvres sacrées ou profanes de la Renaissance et du Baroque.

Beaucoup d'autres musiciens aux répertoires très divers et très intéressants se sont produits.

Citons aussi les visites guidées des mercredis après-midi de l'été effectuées par les bénévoles de l'association, qui ont assuré les



permanences et accueilli près de 1000 visiteurs, dont 400 personnes lors de la journée Vignes - vin - rando et 140 lors des 2 journées du patrimoine en septembre, avec le concours de Patrice Pipaud pour la visite guidée de « la Butte de Prigny ».

[www.lesmercredisdeprigny.fr](http://www.lesmercredisdeprigny.fr)



## Paroisse Saint Jean-le-Baptiste en Retz

Presbytère : 2 rue Saint Gilles  
44210 Pornic  
Tél. : **02 40 82 01 43**  
Mail : [par.sjbaptiste@wanadoo.fr](mailto:par.sjbaptiste@wanadoo.fr)

**Contact local :**

**Louisa André : 06 19 87 51 88.**

Permanence tous les vendredis  
de 10h15 à 11h30 au 22 rue de  
l'abbé Maillard aux Moutiers

**Contact pour un deuil :**

**06 75 81 26 24**

**Horaires des messes dominicales :** les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> dimanches  
du mois à 9h30 (l'été tous les di-  
manches).

**Horaires des messes en semaine  
le jeudi à 18h15** chez les sœurs  
de la Providence (13 rue de l'ab-  
bé Maillard) de la Toussaint à  
Pâques, à l'église de Pâques à la  
Toussaint.

**Horaire de la messe de Noël :** Jeu-  
di 24 décembre à 18 h dans l'église  
des Moutiers

Vous trouverez toutes informa-  
tions sur la vie paroissiale sur la  
feuille paroissiale « La Pointe de  
sel » disponible dans l'église ou sur  
le site de la paroisse :

**[www.saintjeanlebaptiste.fr](http://www.saintjeanlebaptiste.fr)**

**Catéchèse :** le samedi matin aux  
Moutiers, prendre contact à la  
permanence.

**Un groupe de jeunes de la pa-  
roisse participera aux JMJ  
(Journées Mondiales de la Jeu-  
nesse) en juillet 2016 à Cracovie.**  
Il est encore possible de rejoindre  
le groupe.



## Élan monastérien

L'assemblée générale du club a eu lieu le 14 novembre.

Elle a donné lieu au renouvellement des licences et cartes  
d'adhérents.

Pour les nouveaux licenciés, prévoir deux photographies.

**Contact association :**

**C. Coëslier : 44 rue des Moutiers**

**44320 ARTHON EN RETZ**

**Tél : 02 40 21 28 55**

## Surya Yoga

Pour la seconde année l'associa-  
tion Surya Yoga propose des cours  
de Yoga aux Moutiers en Retz.

L'association propose différentes  
heures de cours :

Mardi soir :

- de 18h45 à 20h00

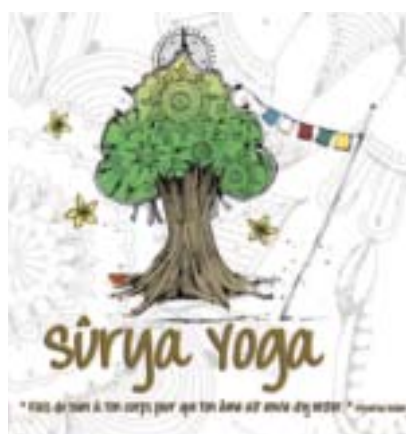
- de 20h15 à 21h30

Vendredi matin : de 10h à 11h15

Petite Salle Jean Varnier

Professeur : Laurence Alexandre-  
Guérinel,

**Contact : 02 44 06 11 01**





## ZUMBA Association Fantaisieprod44

Tous les lundis nous vous proposons trois cours :  
19h30 – 20h15 : ZUMBA STEP / ZUMBA SENTAO  
20h15 – 20h45 : ABDOS FESSIERS  
20h45 – 21h30 : ZUMBA FITNESS

L'abonnement d'un an est de 102€

Il est toujours possible de s'inscrire, (Cours d'essai gratuit à la Salle Jean Varnier)

**Pour toutes informations complémentaires : Nicolas 06 36 51 64 49**

## Association Patrimoine Marche de Bretagne Marais Breton

L'association porte le deuil de sa vice-présidente, madame Colette TERRIER, décédée accidentellement le 13 novembre dernier. Le bureau et de nombreux adhérents ont assisté à ses obsèques et l'ont accompagnée au cimetière des Moutiers où elle repose désormais aux côtés de son époux.

En sa mémoire nous poursuivons les activités de l'association pour lesquelles Colette s'investissait sans cesse. Merci aux membres de l'association et aux nombreux bénévoles de continuer à s'impliquer.

Notre activité phare, attractive par sa qualité, est liée à la production du sel sur le site de la « Tenue de Mareil », devenu maintenant un espace naturel sensible (ENS) du conseil départemental de Loire-Atlantique. Outre le fonctionnement de la saline, y est présentée l'évolution, à travers les âges, des techniques de production du sel par chauffage. A cet effet, divers fours de sauniers y ont été reconstitués. Par ailleurs, plusieurs balades autour du sel et de l'évolution de la Baye de Bretagne sont organisées à la

belle saison. A cela s'ajoutent lors des journées du patrimoine des présentations de l'église, du bourg et de Prigny.

Nous avons également organisé cet été deux illuminations des épis à la nuit tombée et deux concours de constructions en sable qui ont permis aux habitués du Pré Vincent de découvrir une autre plage des Moutiers. Ces manifestations très appréciées ont attiré de nombreux participants.

L'automne de la poésie, consacré cette année à l'Afrique, remporta un vif succès tout comme la belle palabre organisée la veille à la bibliothèque municipale.

Si vous êtes intéressés par des palabres autour de l'histoire locale et de la vie des habitants (des origines à nos jours), posez-nous vos questions, faites-nous part de vos constats, remarques ou propositions. Venez aussi chercher auprès de l'association des éclaircissements et des réponses.

Notre commune grandit par ses perspectives d'avenir qu'elle s'attache à nourrir des richesses de son passé. C'est pourquoi, en collaboration avec les associations



Richesses Patrimoniales de La Bernerie et Coques en Bois de Pornic, nous avons initié le projet ambitieux de reconstruire une chatte, bateau amphidrome emblématique de la Baie de Bourgneuf. Dès à présent nous savons que de nombreux regards sont tournés vers nous et que le microcosme maritime attend avec impatience la réalisation et la réussite de ce projet unique et original.

Quelques brèves, enfin :

Le petit bois de pins du Lancastria sera replanté par le conseil départemental avec une vingtaine d'arbres.

L'association a exprimé le souhait d'une conservation et mise en valeur des particularités du patrimoine bâti qui font le charme de la commune.

L'histoire de notre village grandit et nous grandit nous-mêmes ! Nous en sommes riches !





## AMPRI

(Association monastérienne de protection face aux risques d'inondation)

L'été se termine à peine que déjà un fort coup de vent et une dépression barométrique font passer vagues, goémon et galets par-dessus le parapet ! De quoi tester les protections littorales justes posées.

C'est bien pour ce risque de submersions marines qu'un plan de prévention des risques littoraux (PPRL) est en cours sur notre commune. En février doit avoir lieu l'enquête publique : il s'agit d'un moment important qui concerne directement ou indirectement tous les Monastériens car ce document définira à la fois les règles d'urbanisme de notre commune pour de nombreuses années mais également les mesures à appliquer à l'habitat existant risquant d'être soumis à un risque d'inondation. Nous vous invitons à participer très nombreux à cette enquête publique en allant consulter les documents s'y référant et à faire part de vos questions, de vos incompréhensions et vos remarques au commissaire enquêteur.

L'AMPRI, qui est présente sur ce dossier depuis de nombreux mois aurait souhaité beaucoup plus de concertation et de pédagogie avec la population tout au long de la procédure de la part des services de la Préfecture. Notre association, au cours de cette enquête fera part de ses observations sur

le contenu général du document, et soutiendra les démarches de ses adhérents.

## Les Journées monastériennes

Soirées crêpes

Nouvelle association de la commune depuis le début de l'année, nous avons organisé deux soirées crêpes et galettes saucisses, une le 11 juillet et l'autre le 1<sup>er</sup> août, avec beaucoup de succès pour ces deux rendez-vous.

La seconde soirée avait pour but de récolter des fonds pour organi-



ser notre journée du Téléthon le 5 décembre, elle a été au delà de nos espérances.

Merci à tous ceux qui sont venus déguster nos crêpes et galettes saucisses, elles font le bonheur des gourmands.

## Club du Sourire Monastérien



Les activités du dernier semestre :  
Le 18 et 19 juillet 2015 : expo/vente des travaux faits par notre atelier - très belle journée

- Le 5 septembre 2015 : participation au forum des associa-

tions - nous avons eu 3 inscriptions - bonne journée

- Le 16 octobre 2015 : soirée cinéma à Nantes
- Le 5 décembre 2015 : participation au 13<sup>ème</sup> Téléthon
- Le 13 décembre 2015 : marché de Noël à la salle Jean Varnier

### INFORMATION

**Le sourire monastérien met en place des cours d'art floral si cela vous intéresse, merci de nous contacter au 02 51 74 68 07**



## Union Nationale des Combattants

**Obtention de la carte du combattant**

**AFN** : sur leur demande, elle est désormais attribuée à tous les militaires qui ont participé aux opérations en Algérie durant 4 mois consécutifs à la condition que la date du 2 juillet 1962 soit incluse dans leur séjour.

**OPEX** : de même, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015 peuvent en faire la demande les militaires des forces armées françaises et, dans certaines conditions, les personnes civiles qui ont été engagés, depuis 1964, sur un théâtre d'opérations extérieures pendant au moins 120 jours consécutifs ou non.

**Pour tout renseignement complémentaire, contacter Jean-Yves JAUNET (06 13 79 58 01)**

**L'assemblée générale 2016 des adhérents de l'UNC Les Moutiers** se tiendra le samedi 30 janvier 2016 à 10h30 en la salle des Magiciens (bâtiment de la bibliothèque municipale).

**Agenda prévisionnel 2016 de la fédération UNC de Loire-Atlantique :**

- Mercredi 9 mars 2016 : réunion de secteur Pays de Retz à Port-Saint-Père.
- Jeudi 23 juin 2016 : conseil des présidents d'association UNC à Chéméré.
- Vendredi 25 novembre 2016 : Assemblée générale de la fédération à Orvault.



## ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

COUVERTURE - CARRELAGE - CLÔTURE - DALLAGES

# Gilles LAMIS

33 route de Moraudeau  
44760 LES MOUTIERS-EN-RETZ

Tél./Fax 02 40 82 19 93

Port. 06 22 95 94 86



TOUT AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

## Dépannage informatique

Jérôme Descoins

02 40 64 73 68

06 83 07 14 65

**Microsoft**  
**CERTIFIED**  
Professional

La Bernerie / Les Moutiers



**MAÇONNERIE  
TERRASSEMENT  
COUVERTURE**

*Neuf et Rénovation*

## Sarl Caillaud Frédéric

86 route de la Bernerie  
44760 LES MOUTIERS-EN-RETZ  
Tél./fax : 02 51 74 64 68  
Port. 06 08 75 18 67  
E.mail : sarlcaillaud@orange.fr

## Maçonnerie



**GUILLOU Joseph**  
25, rue de la Source  
44760 LES MOUTIERS EN RETZ  
Tél. : 02 40 82 79 14

Carrelage - Placoplatre - Couverture

## RETZ ELEC'

PIERRE Simon

### ELECTRICITE GENERALE

NEUF - RENOVATION - DEPANNAGE 7/7  
CHAUFFAGE - VENTILATION

TEL : 06.18.90.31.39 / 02.51.74.50.87

4 IMPASSE MAGELLAN  
44760 LES MOUTIERS EN RETZ  
retzelec@gmail.com



## CARRELAGE

## DALLAGE

## FAIENCE

02 40 82 80 09

06 60 20 37 54

cedric.lebec@gmail.com

44760 Les Moutiers en Retz

## Moutiers Plomberie

06 76 55 77 53

moutiers-plomberie@orange.fr

Sylvain Le Men

4 chemin de la Sapinière

44760 Les Moutiers en Retz

# PINSON et FILS

47, route du Bois des Tréans - 44760 Les Moutiers en Retz

## MAÇONNERIE

## CARRELAGE - COUVERTURE

Port. 06 22 51 19 83

# Les Moutiers d'hier à aujourd'hui

## Il y a cent ans, 1915 : prémices d'une guerre totale et nouvelles technologies.



Après les six premiers mois de combats acharnés, on sait que cette guerre sera longue, meurtrière et coûteuse. Que ce sera une guerre totale dans laquelle les nations belligérantes engloutiront désormais tous leurs capitaux humains, économiques et industriels. Le gouvernement français lance en novembre 1915 le premier des quatre emprunts nationaux qui contribueront à financer le conflit.

Des armes nouvelles, de plus en plus perfectionnées et destructrices, entrent en lice. Pour la première fois les aéronefs sont utilisés comme armes de guerre : les dirigeables Zeppelin effectuent des raids de bombardement sur l'Angleterre puis Calais, Reims et Paris ; les avions, dotés de mitrailleuses et organisés en escadrilles, peuvent attaquer des objectifs et mener des combats aériens. En mer, c'est le début de la guerre sous-marine allemande pour briser le blocus allié. Sur terre, les canons sont de plus en plus nombreux, puissants et meurtriers.

Les mitrailleuses se perfectionnent et se multiplient. Pour la première fois sont employés des gaz de combat asphyxiants aux effets dévastateurs ainsi que de nouvelles techniques de sape qui permettent de creuser sous les positions ennemies et de les pulvériser avec force mines et explosifs.

Les états-majors britannique et français lancent assaut sur assaut pour gagner du terrain, certes, mais aussi pour fixer le maximum de forces allemandes sur le théâtre occidental et soulager d'autant le front russe. Ils seront aidés en cela par l'Italie qui, le 23 mai, quitte le camp de la Triple Alliance et entre en guerre à leurs côtés, permettant ainsi l'ouverture d'un nouveau front et coupant les principales voies d'approvisionnement des empires centraux.

Parmi les principales offensives on citera la bataille du Hartmannswillerkopf (Vosges) du 19 janvier 1915 au 8 janvier 1916, l'offensive de Champagne du 16 février au 17 mars, la bataille des Eparges dans les collines des Hauts de Meuse au sud-est de Verdun du 17 février au 11 avril, les combats d'Argonne de mars à septembre 1915, la bataille des Dardanelles du 25 avril 1915 au 19 janvier 1916, où un corps expéditionnaire allié (l'armée d'Orient) tente sans succès de contrôler le détroit tenu par l'Empire ottoman, la bataille de l'Artois du 9 mai au 25 juin, la bataille du Linge (Vosges) du 20 juillet au 16 octobre,

la seconde bataille de Champagne du 25 septembre au 9 octobre, la 2<sup>e</sup> bataille d'Artois du 15 septembre au 4 novembre.

Ces combats feront de 1915 l'année la plus meurtrière de la Grande Guerre pour des gains territoriaux insignifiants. La France perdra 370 000 de ses soldats.



En cette année 1915, seize jeunes quittent notre commune pour rejoindre les rangs des combattants. En cette même année, ce sont dix poilus qui ne reverront plus jamais Les Moutiers tandis que treize autres seront grièvement blessés et porteront des séquelles à vie.

Au sein de leurs unités du XI<sup>e</sup> Corps d'Armée implantées dans le secteur d'Albert (Somme), les poilus monastériens ont, eux aussi, creusé, terrassé, fortifié, stocké sous la pluie, la neige et le gel de l'hiver 1914-1915... Ils sont prêts à affronter les batailles du printemps.





Durant l'offensive d'Artois, ils sont engagés avec la 21<sup>e</sup> division d'infanterie dans la bataille d'Hébuterne du 7 au 13 juin 1915. Le 7 juin, après une très solide préparation d'artillerie, la 42<sup>e</sup> brigade renforcée des 64<sup>e</sup> et 65<sup>e</sup> RI s'élance sur 1 km de front depuis Hébuterne en direction du village de Serre à la conquête des positions ennemies retranchées aux abords de la ferme de Toutvent. Les objectifs sont rapidement conquis mais les canons allemands délivrent un déluge de feu, causant d'énormes pertes. Plusieurs contre-attaques allemandes échouent. Le 13 juin, la 21<sup>e</sup> division atteint tous ses objectifs et l'opération est un succès total. Malheureusement, quatre Monastériens resteront dans cette arène de la ferme de Toutvent : Pierre VINSON tombé le 9 juin, Raphaël GUERIN le 11, ainsi que Jean JOUAN et Jean THIBAUD, tous deux meuniers, le 16 juin. Elie Francheteau et Henri Guillot y seront quant à eux grièvement blessés par éclats d'obus.

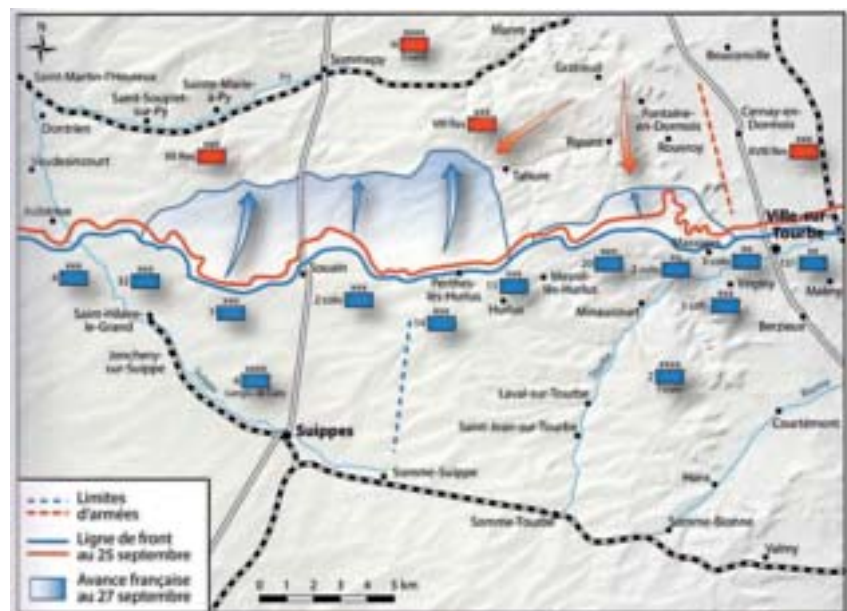
Au mois de juillet 1915, relevé du front de la Somme par un Corps d'Armée britannique, le XI<sup>e</sup> Corps est redéployé en Champagne dans la région de Vitry le François. Durant l'été, ses unités s'implantent dans le secteur de Hurlus, Mesnil-les-Hurlus (villages aujourd'hui disparus), pour y préparer la grande offensive de Champagne du mois de septembre.

Le 25 septembre, après une lourde préparation d'artillerie, les fantassins se lancent, baïonnette au canon, à l'assaut des positions allemandes. Durant un mois sans discontinuer, ils se heurtent à une farouche résistance. Seules quelques rares percées réussissent début octobre notamment vers Sommepy et Tahure mais au prix de très lourdes pertes<sup>1</sup>. « Tahure fut pour le 93<sup>e</sup> et le 137<sup>e</sup> un cimetière : officiers et soldats y succombèrent dans des proportions effroyables<sup>2</sup> ». Les hommes sont épuisés et les régiments sont exsangues. Trois enfants des Moutiers perdent la vie durant cette offensive : Eugène ROUSSEAU, Constant CHIFFOLEAU et Charles DUGUE<sup>3</sup>. François GRANDJEAN et Germain PARE sont grièvement blessés. Emile DEBEC avait également été mortellement blessé dans cette campagne champenoise au sein du 120<sup>e</sup> RI le 1<sup>er</sup> mars 1915.

Relevés du front début décembre, les régiments du XI<sup>e</sup> Corps d'Armée vont panser leurs plaies et se réorganiser dans la zone plus calme de Somme-Vesle. Mais la trêve est de courte durée et au lendemain de Noël ils se retrouvent de nouveau en première ligne dans le secteur de Tahure et Sainte-Menehould. C'est là que nos poilus passeront leur 2<sup>e</sup> hiver de guerre, dans les étroits boyaux boueux dont ils ne sortent que pour quelques assauts furieux sous les obus et la mitraille. Après avoir cru en une victoire facile et un prompt retour au foyer, ils se motivent : « Courage ! Au printemps, on les aura ! ».

Mais ils ne savent pas encore - fort heureusement ! - qu'à partir du mois de février 1916 ils connaîtront, à Verdun, les affres de l'enfer.

Jean-Yves JAUNET



1 Le 25 septembre, le Colonel Xavier DESGREES DU LOU, dirige la 3<sup>ème</sup> vague d'assaut du 65<sup>e</sup> RI. Son porte-drapeau venant de tomber sous les balles ennemies, il s'empare de l'emblème du régiment et entraîne ses hommes au cri de « Allons-y, Vive la France, en avant ! ». Quelques instants plus tard, il tombe à son tour. Le drapeau est sauvé de justesse devant une contre-attaque allemande. Le colonel DESGREES DU LOU est inhumé avec les honneurs par les allemands le 29 septembre 1915 mais sa tombe n'a jamais été retrouvée.

2 Emile Gabory : Les enfants du pays nantais et le XI<sup>e</sup> corps d'armée - p 44

3 Ndlr : Charles DUGUE est le père de Mme Bernadette AUBIN, notre centenaire.

Entreprises  Allais  
La Corbellière 44210 Pornic  
Tél. 02 40 82 00 87 - Fax 02 40 82 85 03

- Démolition
- Terrassement
- Abattage d'arbres
- Assainissement
- Travaux publics  
et particuliers
- Enrobés



# PATRICE ENTRETIEN & VITRERIE

Bel Essor - Le Clion sur Mer

44210 PORNIC

Tél./Fax 02 40 21 70 73

patricebeillard@aol.com

## JOLLY CHARPENTE

Travaux Maritimes  
Charpente - Ossature Bois

ZA Les Jaunins - 44580 Bourgneuf en Retz

Tél. 02 40 21 42 40

[www.jolly-charpente.com](http://www.jolly-charpente.com)

## LEURL ARDOIS ALAIN

Entreprise & Particulier



SERRURERIE • MÉTALLERIE • FORGES

- PORTAILS • AUTOMATISME
- GARDE-CORPS • ESCALIER

ZI du Moulin Neuf - 44760 LA BERNERIE EN RETZ

Tél. 02 40 82 73 33 - Fax 02 51 74 61 27

# POMPES FUNÈBRES

*Allain*

SALONS FUNÉRAIRES

ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES

DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE

CONTRATS OBSÈQUES

16, rue de Nantes - 44320 ARTHON-EN-RETZ

Tél. 02 51 74 57 94

Ag 9844306

35, rue Jean du Plessis - 44760 LA BERNERIE-EN-RETZ

Tél. 02 40 64 61 07

Ag 200044333

1 rue de la Taillée - 44580 BOURGNEUF-EN-RETZ

Tél. 02 40 21 93 30

Ag 200044328



## GAUTREAU VIDANGE

Intervention rapide  
véhicules reliés  
par téléphone

VIDANGE - CURAGE - DEBOUCHAGE - ASSAINISSEMENT

La Gare

44320 ST-PÈRE-EN-RETZ

**02 40 27 14 34**

- Vidanges toutes fosses
- Débouchage d'égouts
- Nettoyage de puits
- Dégazage de cuves à fuel
- Retraçage de canalisations  
souterraines
- Inspection vidéo

# BREHARD

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

ZA le pont neuf 44320 SAINT PERE EN RETZ

Tél : 02.40.21.70.78 - Fax : 02.40.21.86.16

secretariat@brehard-tp.fr

# Les informations pratiques



## Nouveau service



## Les numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

| Service   | Numéro à composer      | Dans quel cas ?   |
|---|------------------------|---|
| Numéro d'appel d'urgence européen   | <b>112</b>             | Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.  |
| Le Service d'aide médicale d'urgence (SAMU)                                       | <b>15</b>              | Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.           |
| Police Secours  | <b>17</b>              | Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police ou de la gendarmerie.  |
| Sapeurs-pompiers  | <b>18</b>              | Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.                              |
| Numéro d'urgence dont l'usage est réservé aux personnes sourdes et malentendantes | <b>114</b>             | Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible uniquement par FAX et SMS. |
| Secours en mer  | <b>196</b>             | Depuis le littoral  |
| Centre opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS)                       | <b>le canal 16 VHF</b> | En mer  |

## On nous informe

### Restos du cœur

La campagne d'été des Restos du Cœur s'est terminée le vendredi 6 Novembre.

Le centre de La Bernerie a ouvert ses portes le vendredi 4 Décembre pour la campagne d'hiver. Celle-ci se terminera fin mars.

La distribution a lieu tous les vendredis de 14h à 16h30 au local situé derrière l'église de la Bernerie.

Les inscriptions se font le **vendredi matin uniquement** de 9h30 à 11h30.

Contact : 02 40 64 74 01

### Antenne Croix Rouge de la Côte de Jade

8, rue des Tonneliers  
ZA de la Princetière  
44730 Saint Michel Chef Chef

L'antenne Croix rouge nous informe de la réouverture de la distribution alimentaire le **jeudi 7 janvier 2016**.





## Votre Cnam vous informe

### De nouveaux services sur votre compte ameli

Encore plus complète, la nouvelle version du compte ameli vous offre de nouvelles fonctionnalités pour répondre au plus près à vos besoins :

- **La déclaration de naissance d'un nouveau-né**

Pour informer votre Caisse d'Assurance Maladie de l'arrivée de bébé, rendez-vous dans la rubrique « Mes démarches », option « Déclarer la naissance de mon enfant ».

- **L'enrichissement du suivi des arrêts de travail**

Les prescriptions de repos sont désormais regroupées pour constituer un seul arrêt de travail. Le détail de l'arrêt présente à la fois la prescription initiale et la prolongation. De plus, la réception de la prescription et des attestations de salaire transmises par les employeurs vous est désormais notifiée.

- **Le téléchargement de l'attestation de tiers payant intégral à la complémentaire santé**

Vous pouvez télécharger directement votre attestation de tiers payant intégral à partir de votre compte ameli, dans la rubrique « Mes démarches », option « Télécharger mon attestation de droits ».

- **La déclaration de situation pour un(e) conjoint(e) divorcé(e)**

Ce service alerte les conjoints divorcés d'une fin de droits et les invite, via un formulaire de contact

spécifique, à préciser leur situation pour actualiser rapidement leurs droits.

- **La notification d'absence de médecin traitant**

Lors de votre connexion, vous êtes informé lorsque vous-même ou l'un de vos bénéficiaires ayant atteint l'âge de 16 ans n'a pas encore déclaré de médecin traitant.

- **Le coaching « Santé Active »**

Grâce au coaching en ligne Santé Active, vous bénéficiez de conseils pratiques et personnalisés pour adopter de bons réflexes chaque jour pour votre dos, votre cœur ou votre alimentation.

50% des assurés du département\* ont déjà ouvert un compte ameli. Vous n'avez pas encore le vôtre ? Créez-le dès maintenant, c'est rapide, simple et pratique ! Rendez-vous sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr), rubrique « Mon compte ».

\* chiffre à fin août 2015



*L'Assurance Maladie,  
votre assureur solidaire en santé*

## Le service environnement de la Communauté de communes de Pornic nous communique

### Collecte des encombrants ménagers au porte-à-porte destinée aux particuliers

La collecte des encombrants ménagers au porte-à-porte aura lieu entre le lundi 11 et le vendredi 15 avril 2016 sur l'ensemble des 8 communes de la Communauté de Communes de Pornic.

Cette collecte se fait uniquement sur inscription avant le 31 mars 2016 auprès du service environnement de la Communauté de Communes de Pornic.

Tél. : **02 51 74 28 10** du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

Les personnes intéressées devront spécifier la nature du matériel à collecter au moment de leur inscription.

Ils seront ensuite informés par téléphone par la COVED de la date exacte du ramassage.

Les personnes inscrites déposeront leurs encombrants la veille du jour de ramassage à l'emplacement habituel du bac ordures ménagères.

Attention, certains encombrants ne sont pas collectés : déblais, gravats (dont sanitaires), déchets

végétaux et fermentescibles, déchets dangereux, pneus.

Ces déchets doivent être facilement soulevés par deux personnes et ne doivent pas dépasser 2 mètres de longueur.

Site internet dédié aux nouvelles dispositions de ramassage et de tri des déchets sur la communauté de communes de Pornic : [www.trionsensemble.fr](http://www.trionsensemble.fr)

Si vous n'avez pas internet : **02 51 74 28 10.**



*Pépinière* **AtlAntic JArdin** *Paysagiste*

*Pépinière* - Laurent Trouillard  
port. 06 61 03 31 02  
arbres, arbustes,  
palmiers, fruitiers

*Paysagiste* - Fabrice Dousset  
port. 06 99 54 19 70  
création, entretien,  
dallage, éclairage...

La Rairie - 44760 Les Moutiers en Retz  
**Tél. 02 40 21 93 96 - [www.atlanticjardin-pepinieres.fr](http://www.atlanticjardin-pepinieres.fr)**



*Location et Vente de Mobil-Homes*

**La plus belle façon de vivre vos vacances !!!**

Le Bois des Tréans - 44760 Les Moutiers en Retz • Tél. 02 40 82 79 78  
[info@campinglesbrillas.com](mailto:info@campinglesbrillas.com) - [www.campinglesbrillas.com](http://www.campinglesbrillas.com)

sarl



**CROSNIER Johann**

Maçonnerie Générale et Rénovation,  
Etanchéité, Couverture, Peinture,  
Traitement de toiture, Terrassement, Assainissement

14 route du Bois des Tréans - 44760 Les Moutiers en Retz  
**06 51 52 22 45** • [crosnier.johann@yahoo.fr](mailto:crosnier.johann@yahoo.fr)



**SARL DAÏAN Christopher**  
**Plombier / Chauffagiste**

- Installation sanitaire et chauffage
- Rénovation de salle de bain
- Adaptabilité des sanitaires pour personnes à mobilité réduite
- Dépannages et petits travaux
- Ramonage de cheminée

**06 59 11 22 50 - 02 40 64 80 86**  
16 rue du Collet - **Les Moutiers en Retz**



**BESNIER aménagement**

**TERRAINS À BÂTIR**

Contact

Service commercial :  
**02 40 49 49 32 - 06 84 65 58 17**

**OPÉRATION "ZAC DU QUARTIER DU DIABLE" LES MOUTIERS EN RETZ**

**SAS BESNIER AMÉNAGEMENT**  
255, rue de la Renaudière - 44300 NANTES  
[michel.epron@besnier-amenagement.fr](mailto:michel.epron@besnier-amenagement.fr) • [justine.andre@besnier-amenagement.fr](mailto:justine.andre@besnier-amenagement.fr)  
**[www.besnier-amenagement.fr](http://www.besnier-amenagement.fr)**

# AGENDA

## Rendez-vous du 1<sup>er</sup> trimestre 2016

### Janvier

#### Dimanche 3 janvier

**Vœux de Madame le maire** 11h  
salle Jean Varnier

#### Mercredi 13 janvier

**Club nature Hirondelle** : Jouons avec la nature

#### Samedi 16 janvier

**Assemblée générale AMPP** : 17h30 petite salle Jean Varnier

#### Samedi 30 janvier

**Assemblée générale UNC** : 10h30 salle des Magiciens (Bibliothèque municipale)

### Février

#### Du 5 au 22 février

Vacances scolaires d'hiver (zone B)

#### Samedi 13 février

**Soirée Saint Valentin** - 19h30 salle Jean Varnier - organisation communale

#### Mi - Février 2016

**Début de l'enquête publique PPRL**

#### Jeudi 18 février

**Réunion publique d'information** sur les travaux concernant la défense de la côte (PAPI) 19h salle Jean Varnier

#### Samedi 20 février

**Soirée jeu à la bibliothèque** (à partir de 18h)

#### Mercredi 24 février

**Club nature Hirondelle** : A la recherche des oiseaux hivernants



### Mars



James Crawley : Centaur  
<http://jamescrawley.fr>

#### Mercredi 9 mars

**Club nature Hirondelle** : L'ABC de la biodiversité

#### Dimanche 13 mars

**Journée « Vide ta chambre »**  
salle Jean Varnier - organisation Amicale Laique

#### Vendredi 18 mars

**Conférence « Histoire de la défense de la côte des Moutiers »**  
P. Pipaud bibliothèque municipale 17h

#### Du 21 au 27 mars

**Aquarelles James Crawley** - salle d'exposition municipale (sous réserve de modification de la programmation)

#### Du 28 mars au 3 avril

**Exposition Jean-Pierre Deleville** - salle d'exposition municipale (sous réserve de modification de la programmation)



Jean-Pierre Deleville : Pêcheries  
<http://www.deleville.com>